entre les provinces maritimes; et vient ensuite la conférence de Québec, où ces douze messieurs représentant le Canada, et vingtct-un autres représentant les provinces inférieures, siégèrent ensemble pendant l'immense période de dix-neuf jours-dix-sept jours ouvrables et deux dimanches, -et comme résultat de ces dix-sept jours d'ouvrage partiel, nous recevons de ces trente-trois messieurs un projet de constitution qu'ils vantent comme étant tout à fait supérieure à celle de la république modèle des Etats-Unis, et même à celle du royaume modèle de la Grande-Bretagne. Ni la république modèle, pas plus que le royaume modèle dont nous prônons tant les traditions et institutions, ne peuvent pour un instant être comparés à leur œuvre. (Ecoutez! écoutez!) Ils paraissent trouver leur mesure favorite comme étant si parfaite, qu'ils nous disent que nous ne devons même pas prendre le temps de la discuter. Même après que le secrétaire d'Etat de Sa Majesté nous a dit qu'il y a certains points de ce projet qui ont besoin d'être examinés de nouveau et revisés, ils nous disent que nous ne devons en changer ni une lettre ni une ligne. (Ecoutez!écoutez!) Et, cependant, l'on nous dit en même temps que les détails de cette mesure, si on les examine, doivent être examinés et regardés comme étant ceux d'un compromis. Elle n'est pas-ils l'admettent volontiers-aussi satisfaisante dans ses détails que nous pourrions le désirer, mais c'est tout ce que nous pouvons obtenir, et il faut l'accepter ou la rejeter dans son ensemble. Il faut l'examiner dans un esprit de compromis, ce qui veut dire qu'il n'y faut rien trouver de sérieux à reprendre, quelque peu satisfaisante qu'elle puisse être. J'ai entendu parler de l'idée de Paddy sur la réciprocité; " tout d'un côté, rien de l'autre." (Rires.)

L'Hon. M. McGEE—Ne faites pas de réflexions nationales! (Rires.)

M. DUNKIN—Oh! ce que j'en dis est pour faire un compliment national. (Rircs.)
—Cependant, je prierai les hon. messieurs de l'autre côté de la chambre de ne pas continuer à lancer de pareilles plaisanteries,—non pas que j'aie objection à ce que l'on fasse une interruption ci et là sous forme de question; mais desimples plaisanteries jetées dans la discussion d'un sujet sérieux ne peuvent aider en rien celui qui veut exposer ses convictions honnêtes, sincères et sérieuses sur une grave question. Je prie donc les deux membres du gouvernement qui ont à plu-

sieurs reprises, au moyen d'interruptions de cette nature, essayé de me faire perdre le fil de mon discours, de s'en dispenser à l'avenir. (Ecoutez! écoutez!)

L'Hon. Proc.-Gén. CARTIER—Je suis convaincu que mon hon. collègue ne cherchait pas à vous désorienter, pas plus que j'en

avais moi-même l'intention.

M. DUNKIN—Je ne dis pas qu'on le fait dans ce but, mais les interruptions me contrarient plus que d'habitude ce soir, parce que le sujet que je discute exige l'attention la plus soutenue. (Ecoutez! écoutez!)-L'on dit donc que cette mesure doit être examinée dans un esprit de compromis, c'està-dire, qu'il ne faut trouver à redire à aucune de ses dispositions. L'une des expressions employées par les hon. messieurs, a été que nous ne devions pas exiger du projet " une perfection impossible." Eh bien! M. l'Ora-TEUR, je no pense pas qu'il y ait le moindre danger que nous trouvions une perfection impossible dans ce projet, ou dans ce qui s'y rapporte, à moins que ce ne soit sur un point particulier; et sur ce point, je ne sais si on n'a pas atteint au moins toute la perfection possible, si non une perfection impossible. Je veux parler de cette espèce particulière de sagesso et de prévoyance qui distingue le politique officiel rotors de l'homme d'état à vues larges et profondes. (Ecoutez! écoutez!) L'on a fait preuve, sous ce rapport, d'une perfection presque impossible. L'on offre un appat à chaque sentiment, à chaque intérêt, à chaque classe, de la manière la plus habile possible. Le siège du gouvernement fédéral doit être établi à Outaouais, comme de raison ; le gouverneur-général ou autre chef de cette magnifique future vice-royauté, ou je ne sais quoi, tiendra sa cour et son parlement à Outaouais; mais l'on jette aussi un assez joli morceau à Québec et à Toronto. villes aussi doivent avoir chacune une cour et un parlement, et des départements du gou-"Tout à tous!" telle est la vernement. devise des hon. messieurs. Quant à l'Etat que l'on doit créer, son nom et son rang sont laissés dans la plus charmante ambiguïto. Nous serons peut-être honorés de la dignité d'un royaume, ou d'une vice-royauté, ou de nous no savons trop quoi. Tout co qu'on nous assure, c'est que ce sera quelque chose de meilleur, de plus élevé et de plus grand que ce que nous avons aujourd'hui. La Souveraine viendra peut-être elle-même de temps à autre exercer son autorité en personne; ou peut-être va-t-on créer un trône